

# À QUOI RESSEMBLENT NOS PRATIQUES DE MISE À JEUN DES AGNEAUX LOURDS ?

LÉDA VILLENEUVE, AGR., M.SC. CORESPONSABLE À LA R&D, CEPOQ ET

JEAN-PHILIPPE BLOUIN, AGR. M.SC., DIRECTEUR DE LA PRODUCTION ET DE LA MISE EN MARCHÉ, LEOQ

Un projet au CEPOQ, en collaboration avec Les Éleveurs d'ovins du Québec (LÉOQ), a démarré ce printemps. Il porte sur la gestion de la mise à jeun des agneaux lourds mis en marché au Québec. L'objectif principal est de dresser un portrait précis de la situation en analysant le trajet de tous les agneaux lourds (environ 60 000) qui transigent via l'Agence de vente sur une période d'un an. En recoupant les données de livraison (heures et lieu de livraison) avec les heures d'abattage, ce projet veut notamment déterminer la période d'absence de nourriture de chacun des agneaux, estimer le temps de transport des agneaux et la distance parcourue et évaluer les temps d'attente, soit dans les postes de rassemblement ou dans les aires d'attente à l'abattoir avant l'abattage. Ce projet nécessite donc la collaboration de tous les acteurs de la chaîne, soit les producteurs, les transporteurs et les abattoirs.

## Implication des producteurs

L'implication des producteurs dans le projet est relativement simple. Un nouveau formulaire P4 pour la livraison des agneaux a été préparé pour les besoins du projet. Veuillez svp le télécharger à partir du site de l'Agence. Mais qu'a-t-il de nouveau ce P4 ? On vous demande 3 informations très rapides à fournir mais tellement importantes pour ce projet.

## Implication des abattoirs

Depuis quelques semaines déjà, plusieurs abattoirs envoient les données liées à l'heure d'abattage des agneaux. Leur collaboration est essentielle également. Un suivi étroit est maintenu avec ces partenaires.

## Implication des transporteurs

Les données de l'Agence de vente relatives aux mémoires de livraison que reçoivent les transporteurs seront utilisées

dans l'analyse des données. Au besoin, certains transporteurs seront interpellés pour préciser des informations. Cependant, avec les informations déjà disponibles, il sera possible d'estimer le temps de transport des agneaux en fonction de la distance à parcourir.

En plus d'établir un constat clair de la situation, le projet vise également à cibler les pratiques préabattages nécessitant des

- Écrire l'heure du départ de la ferme lorsque vous allez livrer vos agneaux
- Est-ce que la mise à jeun de vos agneaux commence au moment de quitter la ferme? Oui ou Non
  - ⇒ Si NON, notez la date et l'heure avant le départ à la ferme où vous avez cessé d'offrir des aliments (fourrages et grains).
- Écrire le type de ration que recevaient vos agneaux au cours de leur dernière semaine dans la ferme (Ex. fourrage graminée 60% MS et moulée croissance à volonté; ensilage légumineuses et mélange maïs supplément 500g/t/j, etc.)

Visuellement, vous trouverez sur le formulaire P4, un encart très rapide à compléter. ►

Pour les utilisateurs de BerGère, la prochaine mise à jour du logiciel va intégrer ces trois questions dans le courriel généré par BerGère. Il vous suffira de compléter le courriel en y indiquant les informations demandées.

Projet "Gestion de la MISE À JEUN des agneaux lourds"	
Heure de départ de la ferme :	
Quand la mise à jeun débute-t-elle (absence complète de nourriture)?	<input type="checkbox"/> Au moment du transport <input type="checkbox"/> Avant, notez la date et l'heure de retrait des aliments Date: _____ Heure: _____
<b>Décrivez la RATION servie les jours avant la livraison</b>	
FOURRAGES:	<input type="checkbox"/> Ensilage <input type="checkbox"/> Foin <input type="checkbox"/> Ensilage de maïs Représente quel % de la ration? _____ %
CONCENTRÉS:	<input type="checkbox"/> Moulée complète <input type="checkbox"/> Mélange à la ferme* Quantité (g/tête/j) : _____ * Décrivez le mélange à la ferme:

améliorations, les points forts et les points faibles (ex. : abreuvement dans les postes de rassemblement et à l'abattoir, etc.). De plus, ce projet permettra d'établir un plan d'action pour uniformiser la régie préabattage en ce qui concerne la période de privation alimentaire. Pour se comparer, puisqu'aucune recommandation en matière de gestion de la mise à jeun n'est disponible au Québec ou au Canada, l'analyse d'une année de données permettra de voir d'abord ce qu'on fait ici et ensuite de comparer nos pratiques à celles recommandées par la Meat and Livestock Australia (MLA) en Australie qui sont:

- La période sans accès à de la nourriture avant l'abattage doit être minimalement de 12 h à maximum 48 h;

- L'eau doit être accessible lorsque les ovins ne sont pas en transit et idéalement jusqu'à l'abattage pour éviter les pertes de poids carcasses liées à la déshydratation;
- Le temps d'attente avant l'abattage peut être de 4 h à 12 h (temps inclus dans la période d'absence de nourriture). Le temps minimal de 4 h permet aux ovins de se calmer et se reposer après le transport.

Enfin, au terme du projet, l'équipe souhaite développer un calculateur de mise à jeun pour uniformiser la pratique. Cet outil pourrait être utilisé directement par les producteurs à partir des informations fournies sur leur confirmation de livraison. En fonction du trajet et du temps estimé en transit de

leurs agneaux vers l'abattoir sélectionné, une recommandation serait émise, par exemple de mettre à jeun à la ferme à un moment précis (dans le cas de courts transits), etc.

Vous comprendrez donc que ce projet est très important pour l'industrie. D'autant plus qu'il orientera les prochains projets de R&D plus concrets sur les pratiques préabattage des agneaux.

*L'équipe du projet vous remercie à l'avance pour votre collaboration. ■*

 PARTENARIAT  
CANADIEN pour  
L'AGRICULTURE

Canada Québec 

Des questions sur le projet ? Voici les personnes ressources :

- ➔ Lédia Villeneuve, agr. M.Sc., CEPOQ  
(418-856-1200 poste 229; leda.villeneuve@cepoq.com)
- ➔ Jean-Philippe Blouin, agr. M.Sc., LEOQ.  
(450-679-0540 poste 8320; jpblouin@upa.qc.ca)

R&D

**PPA**  
Programme de  
paiements anticipés



**LE PPA C'EST RENTABLE...**

Programme d'aide financière d'AAC administré par les PBQ

**Visitez le [www.bovin.qc.ca](http://www.bovin.qc.ca) ou  
composez le 450 679-0540 poste 8816**

**Jusqu'à 100 000 \$ sans  
intérêt et 300 000 \$ au taux de  
base moins 0,25 %**